

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

X. — Transport sur routes.

2. — SELLERIE.

N° 409.777

Étrier universel pour joug d'attelage.

MM. FERNAND-LOUIS JARRY et JOSEPH-PIERRE SIMIER résidant en Tunisie.

Demandé le 29 novembre 1909.

Délivré le 25 février 1910. — Publié le 30 avril 1910.

Cette invention a pour objet un étrier universel servant à assembler, sur le joug d'attelage, soit le timon, soit les crochets d'attache des traits, ledit étrier embrassant et chevauchant le bois du joug sans y être encastré, et étant fixé sur ce dernier par un boulon qui traverse ses flasques latérales.

Sur le dessin annexé et à titre d'exemple :

La fig. 1 représente, mi-partie en élévation, mi-partie en coupe verticale, l'étrier objet de cette invention, dans son application à la fixation du joug sur le timon.

La fig. 2 en est une vue correspondante de profil.

La fig. 3 montre, en vue de profil, la disposition du montage, lorsque le joug est placé au-dessous du timon.

La fig. 4 représente, mi-partie en élévation, mi-partie en coupe verticale, l'étrier comportant les crochets d'attache des chaînes de traits.

L'étrier est constitué par un corps *a* en forme de  dont les flasques latérales *b* sont arrondies en arcs de cercle à leur partie inférieure, et comportent des oreilles *c* qui se terminent respectivement par une patte *d* dont le plan intérieur est le même que celui desdites flasques *b*. Les pattes *d* sont également arrondies en arcs de cercle, du côté intérieur à l'oreille *c*.

L'étrier se pose sur le joug *e*, le corps *a* l'emboîtant étroitement, pendant que les flas-

ques *b* et les pattes *d* s'appliquent sur ses faces latérales. Il est ensuite fixé en position au moyen d'un boulon *f*, traversant le joug *e* ainsi que les pattes *d*, sur lesquelles il prend appui extérieurement, par ses deux extrémités.

Les oreilles *c*, qui sont fermées respectivement par la face correspondante du joug *e*, servent à fixer soit un anneau double *g*, soit un crochet *h*. L'anneau double *g*, dont la courbure supérieure interne est la même que celle de la flasque *b* du corps *a* ou de la patte correspondante *d*, sert à solidariser le joug du timon *i*, ce dernier étant engagé en conséquence dans ledit anneau *g*. Suivant les positions respectives du joug *e* et du timon *i*, l'anneau *g* est disposé comme en fig. 1 et 2 ou en fig. 3.

Dans le cas où l'étrier doit servir à fixer les crochets *h* des chaînes de traits, ces crochets sont disposés, par leur anneau, dans l'oreille correspondante *c* dudit étrier, de façon à être maintenus en position lorsque cet étrier est appliqué et fixé sur le joug *e*.

La disposition particulière de cet étrier permet de le monter sur le joug *e* sans y pratiquer aucune entaille ni mortaise pour constituer son logement; il n'en résulte, par suite, aucun affaiblissement de la section, de telle sorte que l'effort de traction s'exerce sur une partie très résistante.

Pour substituer les anneaux *g* aux cro-

chets *h* ou réciproquement, ou pour les remplacer, il suffit de retirer d'abord le boulon *f*, puis l'étrier, puis de les remettre successivement en position, sans qu'il soit nécessaire
 5 pour cela d'avoir recours à un outillage spécial ou à un montage à chaud par frettage.

RÉSUMÉ.

Étrier universel pour joug d'attelage, constitué par une pièce en forme de , com-
 10 portant des oreilles latérales dans lesquelles peuvent être engagés soit des anneaux, soit

des crochets; l'étrier se posant sur le joug qu'il emboîte et qu'il chevauche, et y étant fixé par un boulon traversant le tout, de façon à permettre de solidariser le joug avec le ti- 15
 mon, ce dernier passant dans les anneaux, ou bien de solidariser le joug avec des chaînes de traits, qui se fixent aux crochets.

FERNAND-LOUIS JARRY
 ET JOSEPH-PIERRE SIMIER.

Par procuration :
 Victor DUPONT.

Fig. 1.

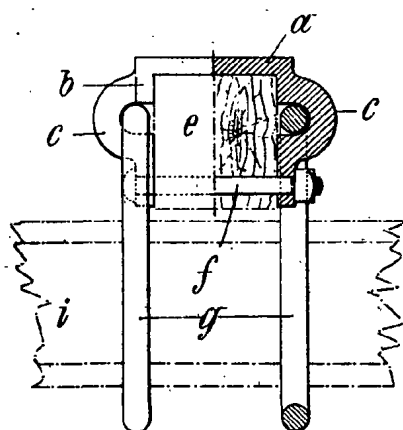


Fig. 2.

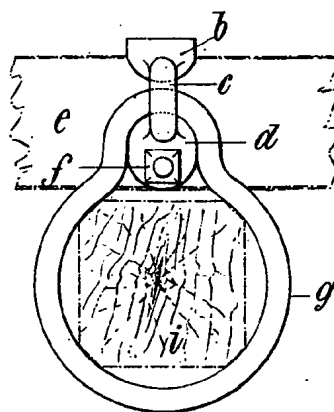


Fig. 3.

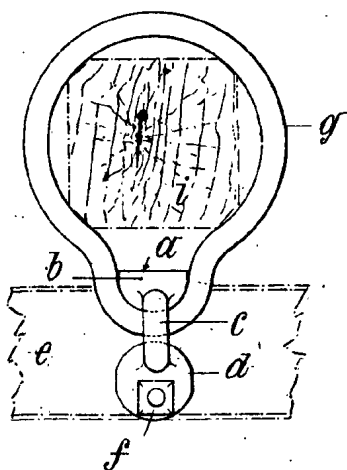


Fig. 4.

